

**MISSION PERMANENTE DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE
DU CONGO AUPRES DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES ET DES
INSTITUTIONS SPECIALISEES**



23 AVENUE DE FRANCE, SUITE 2A, 1202 GENEVE
Tel: +41-22 740 1680

**DECLARATION
DE
S.E.M. Paul EMPOLE LOSOKO EFAMBE,
AMBASSADEUR, REPRESENTANT PERMANENT
AU
DEBAT GENERAL DE LA 114^{ème} SESSION DU CONSEIL DE
L'ORGANISATION INTERNATIONALE POUR LA MIGRATION**

**GENEVE – LE 29 NOVEMBRE 2023
(A Vérifier à l'Audition)**

Monsieur le Président,

J'aimerais commencer par vous féliciter ainsi que les autres membres du bureau pour votre élection à la 114^{ème} session du Conseil de l'OIM.

Je saisis l'occasion pour réitérer les félicitations de mon pays à Mme Amy POPE pour son élection comme DG de l'OIM. Nous lui réitérons également la disponibilité de la RD Congo à travailler en étroite collaboration avec son bureau et lui souhaitons un mandat très fructueux.

Monsieur le Président,

La RDC souscrit à la déclaration du Groupe Africain. Toutefois, nous voulons faire quelques observations à titre national.

1⁰/ La mobilité humaine n'est pas une charité, mais un droit de l'homme universel qui doit être garanti pour tous. Le travail de la communauté internationale est justement de la réglementer pour que cela se réalise dans la dignité et le respect des règles, et aussi pour la rendre bénéfique pour tous. Le partenariat Gouvernements, Organisations Internationales, Société Civile ainsi que le Secteur privé doit être renforcé pour la matérialisation de ce vœu. Œuvrons ensemble pour la mise en œuvre du Pacte Mondial pour les migrations régulières, sûres et ordonnées.

A ce sujet, la RDC a par exemple signé quelques accords de réciprocité avec certains pays amis pour l'exemption de visa ou la facilitation de son obtention.

2⁰/ La mobilité humaine ne doit pas être considérée comme une action anti-développement, ni perçue comme un danger public. Elle doit plutôt être vue comme une opportunité pour tous pour mieux l'exploiter.

3⁰/ Il a plusieurs fois été rappelé que les migrations ne sont pas toujours volontaires. Elles sont aussi très souvent forcées. Quoi qu'il en soit, qu'il s'agisse des migrations volontaires ou forcées, les causes sont les mêmes, à savoir les inégalités socio-économiques, les conséquences du dérèglement climatique, les conflits armés et les violences. Tout être humain, dans un contexte normal des choses, n'embrasse jamais la mort. Il cherche toujours comment sauver sa vie, même si cela doit nécessiter un déplacement dans des conditions inhumaines, il le fera même si ce n'est pas toujours de gaité de cœur, car obligés souvent de tout abandonner. **C'est dire que nous devons lutter contre les causes pour faire disparaître les symptômes**, c'est-à-dire lutter contre les inégalités, lutter contre les changements climatiques et contre les conflits armés, y compris par la prévention.

Monsieur le Président,

Pour cela, il faut bien entendu renforcer les partenariats, mais aussi financer les actions :

a/ Il faut financer des projets de développement dans les pays de départ des migrants, ainsi que les actions en faveur du transfert des technologies pour lutter contre les inégalités.

b/ Il faut financer les actions d'atténuation et de prévention par des fonds appropriés ; ainsi que des politiques climatiques et des meilleures pratiques pour la sauvegarde du climat, et pour des modes de production et de consommation plus respectueux de l'environnement et des exigences climatiques.

Nous devons mettre l'accent sur la prévention qui coutent moins chère que la restauration : "mieux vaut prévenir que guérir" dit-on. Mettre l'accent sur les politiques d'alertes précoces pour faire face ou mieux se préparer sur les conséquences climatiques immédiates et les calamités comme les volcans, les tsunamis, etc.

Il faut que les grands pollueurs à la base de la crise climatique se sentent responsables et prennent effectivement conscience du niveau de nuisance de leurs actes, et payent le prix pour les dégâts causés. A ce sujet, je crois que les mécanismes volontaires de ces paiements ont suffisamment démontré leurs limites. Il faut penser à d'autres moyens, beaucoup plus contraignants.

c/ Il faut privilégier le règlement des conflits et des différends pour éliminer les mouvements migratoires dus aux conflits.

Dans son rapport de 2022, le Centre de surveillance des déplacements internes affirme que sur les 71,1 millions des déplacés internes dans le monde à la fin de 2022, 62,5 millions l'ont été à cause des conflits et la violence, soit plus 75 % des cas.

En République Démocratique du Congo, environ 7 millions des personnes ont été déplacées et installées dans des camps de fortune à l'Est du pays suite à la situation de conflit armé menée par des groupes armés soutenus par certains pays voisins dont le Rwanda.

A ce propos, nous voudrions saluer le travail de terrain de l'OIM, particulièrement la visite effectuée au courant de ce mois de novembre en RDC par la Directrice générale adjointe chargée des opérations qui lui a

permis de se rendre compte de la situation humanitaire désastreuse que vivent ces déplacés. Mais aussi la destruction de l'écosystème et des parcs naturels à la suite de ce long conflit armé.

J'aimerais aussi souligner le fait que l'avenir des enfants déplacés internes est souvent compromis car la plupart du temps ces enfants n'étudient pas. Et dans le contexte particulier de conflit armé, l'enseignement qu'ils tirent souvent est que le seul moyen de survie est une arme à feu, donc il faut faire la guerre pour survivre.

Aussi, mon pays compte-t-il sur les résolutions de cette visite pour une assistance humanitaire accrue, mais aussi et surtout pour un retour à la paix afin de permettre la réinstallation de ces populations dans leurs villages, y compris les migrants étrangers qui souhaitent retourner dans leurs pays. Une étroite collaboration OIM – HCR – RDC est nécessaire pour ce faire.

Monsieur le Président,

C'est seulement dans ces conditions que les statistiques de la Banque Mondiale qui affirment que 80% des cas des déplacements actuels sont évitables, comme l'a rappelé la DG hier, peuvent se réaliser.

Je vous remercie